

**L'ACTION CATHOLIQUE
DANS LE DIOCÈSE DE NICE
DE 1945 À 1984**

Philippe WOZELKA

Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé à la Faculté de Lettres de Nice sous la
direction de M. Schor

• Définition et historique de l'action catholique

Durant toute l'histoire du christianisme, le laïc n'eut pas aux yeux de l'Eglise d'existence reconnue comme une catégorie distincte. Le laïc vivait dans une entière relation de subordination à l'égard du clergé, et c'est seulement avec l'avènement du XX^{ème} siècle que se fit sentir une évolution. En effet, le christianisme dut alors affronter un profond mouvement de sécularisation qui se traduisit par une dévaluation du sacré, et qui atteignit fortement les mentalités et les mœurs. Devant cette vague croissante de déchristianisation, l'Eglise répondit par la levée d'un laïc chrétien. Tout laïc eut désormais une mission, celle d'être un apôtre dans son milieu.

C'est Pie XI, souverain pontife de 1922 à 1939, qui lança ce principe de l'apostolat des laïcs. Pour lui, agir était un devoir qui s'imposait à chacun, et c'est pourquoi il demanda aux fidèles de se rassembler dans l'action catholique afin de faire passer le message du Christ dans leurs milieux de vie respectifs. Son successeur immédiat, Pie XII, qui dirigea l'Eglise de Rome de 1939 à 1958, prit également conscience du rôle primordial que devait désormais jouer le laïc dans le monde moderne. Aussi convoqua-t-il à plusieurs reprises à Rome des congrès mondiaux réunissant divers mouvements d'action catholique, et créa-t-il le 28 octobre 1953 la fondation Pie XII pour l'apostolat des laïcs. Mais il fallut attendre les années soixante et les pontificats respectifs de Jean XXIII et de Paul VI pour que la hiérarchie catholique romaine publiât un décret relatif à l'apostolat des laïcs, décret qui reconnaissait officiellement la mission évangélisatrice incombant à tout baptisé. L'action catholique fut alors officiellement définie comme l'apostolat du laïc organisé en vue de la christianisation des différents milieux, en coopération à la mission apostolique de l'Eglise, et dans la dépendance à l'égard de la hiérarchie.

L'évangélisation de la société étant ainsi le principal objectif de l'action catholique, celle-ci est composée de plusieurs mouvements agissant chacun dans un milieu social distinct. En France, le premier groupement d'action catholique fut fondé en 1927 par l'abbé Georges Guérin. S'inspirant de son homologue belge, l'abbé Cardijn, qui un an plus tôt avait fondé la Jeunesse Ouvrière Chrétienne belge, il lança le mouvement jociste français. Cette fondation de la JOC¹ servit de dynamique, et l'on vit apparaître d'autres mouvements en France dès la fin des années vingt. Ainsi furent lancés en 1929 la Jeunesse Agricole et la Jeunesse Etudiante Chrétienne, suivie quelques années plus tard de la Jeunesse Indépendante Chrétienne (aucun de ces mouvements n'étant mixte, et chacun étant accompagné d'un homonyme féminin). Des mouvements d'adultes, comme le Mouvement Familial Rural, l'Action Catholique des milieux Indépendants et l'Action Catholique Ouvrière, furent également fondés après l'entre-deux-guerres. Pour la plupart, ces mouvements sont présents dans tous les diocèses de France, et notamment dans celui de Nice.

Chacun de ces mouvements est lié et soumis à la hiérarchie. Tous les groupements sont en effet mandatés par l'Eglise, ce qui implique que toute action ou toute prise de position d'un mouvement engage l'Eglise tout entière. A l'échelon diocésain, l'évêque, représentant la hiérarchie et portant la responsabilité de l'organisation de l'apostolat, a seul qualité pour agréer un mouvement. En conséquence, chaque groupe d'action catholique d'un diocèse reste en contact permanent avec son évêque par l'intermédiaire d'un aumônier diocésain qui doit apporter une aide spirituelle aux militants, et qui doit s'assurer que ceux-ci restent fidèles aux directives de la hiérarchie.

¹ Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

Etant ainsi une organisation mandatée par l'Eglise, l'action catholique a une fin spirituelle et se doit par conséquent de rester distincte de l'action temporelle ; elle ne doit pas se transformer en une action syndicale, et doit s'interdire toute compromission avec l'action politique des partis. Cependant il faut préciser que les militants adultes ne sauraient se désintéresser totalement de l'organisation de la cité temporelle, et qu'ils doivent même l'animer du dedans par leur action personnelle de chrétiens. Pour cela, ils agissent dans des organisations temporelles distinctes, sous leurs responsabilités personnelles de citoyen, et sans engager l'ensemble du mouvement.

Du point de vue structurel, tous les groupements ont une même organisation pyramidale. Les militants sont tout d'abord regroupés à la base en équipes de secteur, ou sections. Ces équipes, réparties à travers tout le diocèse, sont formées d'environ une dizaine de militants, et sont assistées par un aumônier nommé par l'évêque. A l'échelon départemental, ces équipes sont subordonnées à une équipe fédérale composée de laïcs permanents élus par les militants. Les membres de cette équipe fédérale représentent l'ensemble des militants du diocèse auprès de l'autorité épiscopale, et sont assistés par un aumônier diocésain. Ils sont également en liaison avec le conseil national du mouvement qui se trouve généralement à Paris. Les membres de ce conseil sont élus parmi les militants des équipes fédérales de toute la France, et ils choisissent parmi eux les membres du comité exécutif qui assure la permanence de la direction du mouvement. Ce comité exécutif est secondé par une aumônerie nationale, et désigne un secrétaire général dont le mandat est renouvelable d'année en année.

A ce niveau national chaque mouvement publie une ou plusieurs revues, et organise toutes les années une enquête auprès du milieu auquel il se rattache ; une fois analysée en équipe de base, cette enquête permet de découvrir les besoins réels du milieu étudié, et permet aux militants d'agir plus concrètement et plus efficacement. A l'échelon diocésain, les adhérents des différents groupements ont également de nombreuses pratiques en commun. Ainsi plusieurs fois durant l'année, ils participent à des recollections ou à des retraites, se réunissent afin de faire le point sur les activités de l'équipe et du mouvement, réagissent face à des événements locaux, nationaux ou internationaux, ou encore organisent des quêtes afin de subvenir au bon fonctionnement du groupement. Ils ont également tous centré leur pédagogie d'éducation de la foi sur la révision de vie. C'est à dire que les militants, une fois réunis en équipe, jugent leur vie à la lumière de l'Evangile afin d'incliner leurs actions dans le sens voulu par Dieu.

Est-ce que l'originalité du département des Alpes-Maritimes influença le développement des mouvements d'action catholique diocésains ?

De fait, le département des Alpes-Maritimes est un espace original, et il comprend de nombreuses particularités qui influèrent sur la vie sociale des habitants, et qui par conséquent influèrent également sur les mouvements d'action catholique.

Les Alpes-Maritimes possèdent en premier lieu certaines particularités physiques. Elles bénéficient tout d'abord d'un climat doux et tempéré durant toute l'année, et offrent à ses habitants des paysages majestueux et variés. Or tous ces atouts n'incitent guère la population à s'investir dans quelconques associations ou mouvements, mais plutôt à utiliser son temps libre à des activités d'extérieur. Par ailleurs, la partie montagneuse du département se divise en trois vallées, celles de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya, qui sont fort mal reliées entre elles. Or ce cloisonnement géographique fut fort préjudiciable pour les mouvements d'action catholique rurale, puisque leurs militants eurent en permanence des difficultés à communiquer et à se réunir.

Le département possède également de nombreuses spécificités humaines. En effet, la population des Alpes-Maritimes ne cessa de croître jusqu'à nos jours. Pour exemple, elle augmenta de 164 % entre 1861 et 1954, tandis qu'elle ne s'accrût que de 14 % pour le reste de la France sur la même période.² Cet accroissement démographique est dû essentiellement à une immigration massive et régulière, et dans leur grande majorité ces nouveaux venus s'installèrent dans les villes côtières, changeant ainsi la physionomie d'un département qui de rural devint urbain. Or cette population urbaine a des particularités qui furent susceptibles d'influer sur le développement des mouvements d'action catholique diocésains.

Tout d'abord, cette population est une population déracinée. Les habitants sont des nomades : chaque jour, ils se déplacent pour se rendre à leur lieu de travail ; ils déménagent d'un quartier à un autre, de ville à ville à l'intérieur du département, d'un département à l'autre parfois. Tout ceci fait du citadin un émigrant perpétuel toujours en déplacement, et cette mobilité affecte la stabilité de la population. Celle-ci est sans cohésion, sans lien, et ne constitue pas réellement une communauté, rendant ainsi plus ardue la tâche apostolique des mouvements d'action catholique. De plus, cette population se caractérise aussi par une moyenne d'âge élevée. En effet, la Côte d'Azur attire de nombreux retraités, et le faible taux de natalité qui en résulte entraîne une faible proportion de jeunes ; ce qui fut un handicap certain pour les mouvements de jeunesse. Elle se distingue également par son fort pourcentage d'étrangers ; le recensement de 1954 a estimé leur part à 10 % de la population totale du département.³ Or parmi ces immigrés, on trouve une proportion importante de Maghrébins et d'Africains arrivés notamment à partir des années soixante, et qui pour la plupart ne sont pas chrétiens. Enfin, cette population urbaine se singularise par ses activités. On constate en effet que le secteur tertiaire est sur-représenté (48,1 % de la population active en 1954, contre 35 % pour l'ensemble de la France⁴), et qu'il se caractérise par quelques activités principales comme l'hôtellerie, les services domestiques, ou l'administration. Le diocèse comprend très peu de grosses entreprises, d'où une population active dispersée dans de nombreux petits établissements. Cette population active est donc essentiellement composée de petits patrons, d'artisans, de commerçants et d'ouvriers, qui ont en général un niveau de vie assez bas, et relève donc à 60 % de l'apostolat des milieux populaires, à 25 % des milieux indépendants, et à 15 % des milieux ruraux.⁵ D'où l'intérêt accordé dans le diocèse à l'action catholique ouvrière. Il faut ajouter à cela que la grande majorité des ouvriers du département travaillent dans des petites entreprises, ce qui entraîne une certaine absence de conscience de classe au sein du monde ouvrier diocésain ; d'où des difficultés, tant au niveau des syndicats qu'au niveau des mouvements d'action catholique, à mener une action collective.

L'originalité du département des Alpes-Maritimes a donc sans aucun doute rendu plus ardu le développement des mouvements d'action catholique diocésains.

Tout l'intérêt du sujet est donc de savoir si au fil du temps ces groupements se sont développés, ou si au contraire ils n'ont connu aucun écho ? De savoir en fait si les espoirs que l'Eglise catholique avait mis dans cette tentative d'évangélisation par le milieu ont porté leurs fruits, ou s'ils ont été vains ? Mais il est également primordial de ne pas écarter le facteur local, et donc de déceler si le développement des mouvements d'action catholique diocésains fut original, ou si au contraire il fut conforme à l'évolution des mouvements à l'échelon national. Cette problématique conduit à diviser l'étude en trois périodes chronologiques.

² *La pratique dominicale. Enquête de sociologie religieuse*, Direction des Œuvres, Nice, 1954.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

La première s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la mort de Mgr Rémond. Bien que l'action catholique ouvrière du diocèse ait connu une grave crise à cette époque, celle-ci coïncide plutôt avec une période d'enthousiasme où les militants des mouvements diocésains crurent sincèrement dans leurs chances de réussite apostolique.

La deuxième commence avec l'ouverture du concile Vatican II et se termine en 1974 à la veille de la décision de l'assemblée plénière de l'épiscopat français de résilier le mandat la liant à l'action catholique. Elle correspond à une période d'espoir pour les différents groupements qui, bien qu'en proie à de nombreux problèmes, aspirèrent au renouveau annoncé par le concile.

Enfin la dernière va de 1975 à la fin de l'épiscopat de Mgr Mouisset, et représente les premières années du déclin effectif des mouvements d'action catholique diocésains.

• Une période d'expansion et d'enthousiasme : 1945-1963

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'action catholique comprenait une douzaine de mouvements formés de militants enthousiastes et déterminés à mener à bien leur mission apostolique. Cette détermination était d'autant plus forte en cette fin de conflit que les Français croyaient alors en un avenir de paix et de prospérité. De son côté, l'épiscopat français, estimant lui aussi que la tâche confiée à l'action catholique avait de grandes chances de réussite, redoubla d'efforts en ce début des années cinquante afin d'apporter un soutien efficace aux différents mouvements.

Aux lendemains de la Libération, l'Eglise catholique escomptait un certain retour aux valeurs chrétiennes suite aux terribles souffrances endurées par les populations civiles durant ces six années de conflit. Afin de promouvoir ce retour, la hiérarchie ecclésiastique mita sur la nouvelle forme d'apostolat laïc que représentait l'action catholique. Aussi, lorsqu'en 1945 les cardinaux et archevêques de France adressèrent une lettre à Pie XII à propos de l'importance de la question sociale, ils affirmèrent le rôle crucial de l'action catholique sur laquelle ils comptaient « comme l'auxiliaire indispensable »⁶ de leur propre mission.

D'autre part, à la même époque, l'Eglise de Rome fut confrontée au communisme soviétique qui, sorti vainqueur du conflit mondial, étendait son influence sur de nombreux pays. Afin d'entraver la progression des partis marxistes, les autorités ecclésiastiques françaises condamnèrent en 1949 l'adhésion et la collaboration de tout catholique à une organisation communiste, et portèrent à nouveau l'accent sur les mouvements d'action catholique chargés d'évangéliser les diverses classes de la société, et notamment sur les groupements ouvriers en proie à un milieu profondément déchristianisé et très enclin à adhérer aux thèses matérialistes.

Ainsi, l'action catholique bénéficia durant les années cinquante du soutien absolu et inconditionnel de la hiérarchie ecclésiastique française, et cette confiance fut également nettement perceptible à l'échelon du diocèse de Nice.

L'évêque du diocèse de Nice, Mgr Paul Rémond, suivit d'autant plus les directives de sa hiérarchie qu'il avait toujours accordé une grande importance au développement des mouvements d'action catholique de son évêché, et qu'il était un opposant farouche du

⁶ Lettre des cardinaux et archevêques de France au pape Pie XII ; *Les Nouvelles Religieuses du diocèse de Nice*, n° 18, 27 mai 1945.

communisme. Aussi intervint-il à de nombreuses reprises dans les *Nouvelles Religieuses* afin de confirmer son soutien aux groupements du diocèse, et tenta-t-il par des actions concrètes d'encourager la croissance des mouvements placés sous son autorité. Pour exemple, en 1952, l'évêché offrit une aide de 200 francs par participants aux aumôniers désireux d'organiser des réunions de rencontre destinées à attirer de nouveaux militants. De même, cinq ans plus tard, Mgr Rémond, pensant qu'une meilleure connaissance entre prêtres et militants laïcs permettrait de rendre l'apostolat plus efficace, envoya dans toutes les paroisses du diocèse des militants d'action catholique afin que ces derniers discutassent des problèmes d'évangélisation avec les prêtres, et afin qu'ensemble ils conçussent des solutions.

Ainsi, tant au niveau national qu'au niveau diocésain, l'action catholique put compter sur la confiance et le soutien de l'épiscopat.

Mgr Rémond était donc un évêque soucieux du développement des mouvements d'action catholique de son diocèse, et il fut amené à soutenir une expérience originale conduite par la JOC diocésaine en milieu populaire.

De fait, l'aumônier diocésain de la JOC, l'abbé Pierre Bénédicti, aidé par un groupe de prêtres et de séminaristes, s'aperçut que les jeunes étaient organisés en bandes dans les divers quartiers de Nice, que ces derniers n'avaient plus connaissance du milieu paroissial le trouvant trop inintéressant, et qu'ils s'éloignaient ainsi de plus en plus de l'Eglise et de ses valeurs. Les ecclésiastiques essayèrent alors d'attirer ces adolescents en organisant des ballades pendant les jours fériés, des camps de ski lors des vacances d'hiver, et des colonies durant l'été dans une propriété appartenant à l'évêché à Carros. Grâce au succès de leurs activités, ils purent entrer en contact avec de nombreux jeunes et de nombreux foyers du monde ouvrier.

Conjointement à cette démarche, des équipes de Jeunes Travailleuses se formèrent dans le diocèse sous l'égide de Mlle Suzette D.. Cette dernière avait été nommée à Nice après la guerre par le secrétariat national de la JOCF⁷ afin de rendre le mouvement plus dynamique, et elle agissait dans la même ligne de pensée que M. l'abbé Bénédicti. C'est pourquoi les deux expériences se rejoignirent rapidement pour ne former qu'un seul et même plan d'action.

Etant en contact permanent avec le monde ouvrier, les dirigeants du mouvement avaient adopté une ligne de conduite et de pensée originale. Ils estimaient en effet que ce n'était pas au monde ouvrier à s'adapter à l'Eglise, mais plutôt à cette dernière à s'adapter au monde ouvrier. Le but premier de leur action n'était pas que ces jeunes du milieu populaire revinssent dans le milieu paroissial et qu'ils assistassent à l'office du dimanche régulièrement, mais de coller à leurs occupations, d'être présents dans leur environnement afin de leur faire vivre une vie évangélique. Ils trouvaient également que la JOC ne répondait pas assez aux aspirations de ces jeunes, et que les activités organisées par le mouvement d'action catholique étaient coupées de la réalité de la vie ouvrière.

Aussi, dès le départ, cette action niçoise en masse ouvrière fut mal perçue par les dirigeants nationaux de la JOC-JOCF, et notamment par l'aumônier national du mouvement, l'abbé Georges Guérin. Néanmoins, le groupe niçois, totalement soutenu par Mgr Rémond, put poursuivre ses activités jusqu'à la fin des années quarante sans rencontrer de sérieuses oppositions.

Dans les années qui suivirent, l'originalité de la JOC niçoise provoqua de plus amples récriminations de la part des autorités catholiques. Ces protestations grandissantes

⁷ Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine.

finirent par inquiéter Mgr Rémond qui craignit sa position esseulée face à sa hiérarchie, et finalement, l'évêque de Nice dut se résoudre à mettre un terme aux agissements de l'équipe niçoise. Les militants et les aumôniers du groupement acceptèrent avec beaucoup de difficultés cette décision de leur évêque, et deux aumôniers refusèrent même de se plier aux ordres de leur supérieur hiérarchique, provoquant ainsi une grave crise au sein du diocèse.

Petit à petit la volonté de dépasser le stade jociste pour déboucher réellement sur un mouvement ouvrier s'affirma au sein du groupe. Selon les dirigeants, il y avait une trop forte incompatibilité entre la JOC et l'action menée par les militants du mouvement. La JOC était trop coulée dans une structure donnée, elle portait trop sa marque d'origine qu'est l'Eglise, et apparaîtrait ainsi toujours aux yeux des ouvriers comme une affaire de curés. Aussi leur intention était d'aller vers un mouvement de jeunesse ouvrière libéré de toute emprise cléricale, mené et dirigé entièrement par les jeunes travailleurs ; un mouvement qui partirait de la base et qui s'opposerait au système capitaliste. Ce fut cette volonté de se couper de la JOC, de créer parallèlement un mouvement ouvrier autonome proche des milieux marxistes, qui amorça la crise, et ceci d'autant plus que le groupe niçois avait de l'influence sur des équipes jocistes appartenant à d'autres diocèses de la région.

L'équipe niçoise exposa ses intentions dans un rapport présenté par Mlle Suzette D. à Aix-en-Provence en mai 1950 devant les aumôniers des groupements ouvriers de tout le sud-est. Ce rapport parvint ensuite aux instances nationales du mouvement, qui adressèrent aussitôt deux critiques principales au groupement soutenu par Mgr Rémond : ils lui reprochèrent tout d'abord de vouloir créer un mouvement indépendant de l'Eglise, mouvement qui risquait en outre de faire éclater la JOC ; et ils désapprouvèrent également que les dirigeants niçois aient envisagé d'appliquer pour des jeunes les façons d'agir d'un mouvement d'adulte, car ils estimaient que les jeunes devaient être formés et encadrés, et qu'il ne fallait pas leur demander de s'impliquer dans la vie politique et sociale.

L'aumônier national de la JOC-JOCF, l'abbé Georges Guérin, fut notamment fortement préoccupé par ce rapport, et il fit part immédiatement de ses craintes à la hiérarchie ecclésiastique. C'est pourquoi dans les jours qui suivirent Mgr Rémond reçut de nombreuses lettres émanant de ses supérieurs, dans lesquelles on lui demandait de faire preuve de la plus grande prudence à l'égard des actions de ses protégés, et de ne surtout pas laisser se propager cette nouvelle forme d'apostolat dans les diocèses voisins.

Malgré le nombre croissant de critiques, le groupe niçois ne désarma pas. Les dirigeants restèrent persuadés que la JOC-JOCF, en tant que mouvement mandaté par la hiérarchie, ne pourrait que contribuer à freiner la pénétration des milieux populaires imperméables à toute influence provenant de l'Eglise, et que le mouvement jociste apparaîtrait toujours aux yeux de la classe ouvrière comme un mouvement cléricale, et donc réactionnaire. Cependant ils acceptèrent, comme cela leur avait été demandé par la hiérarchie, de ne pas étendre leur action hors du diocèse de Nice.

Devant l'attitude conciliante du groupement ouvrier, Mgr Rémond continua à soutenir leur action. L'affaire aurait pu en rester là, mais les critiques de l'abbé Guérin s'amplifièrent, et la crise prit alors une toute autre ampleur.

Dans un premier temps, Mgr Rémond sut donc résister aux objections de l'aumônier national du mouvement jociste. Mais les critiques de ce dernier s'intensifièrent, accompagnées par ailleurs de celles de plusieurs membres de l'épiscopat français. Le chef du diocèse s'inquiéta alors de sa position esseulée face à ses pairs, et progressivement son attitude vis à vis de l'équipe niçoise se modifia. C'est pourquoi dès le mois de novembre 1950, à l'occasion d'une entrevue, il reprocha aux prêtres animant le mouvement leur volonté de faire passer le temporel avant le spirituel ; il les accusa également d'être davantage des

militants ouvriers que des prêtres, d'être trop proche du milieu marxiste, et leur avoua sa peur de voir leur fidélité à l'Eglise diminuer.

Il est fort possible que, dans les mois qui suivirent, Mgr Rémond ait à nouveau subi des pressions de la part de sa hiérarchie, ainsi vraisemblablement que de la part des autorités politiques locales. Il est également tout à fait probable que cela ait influencé sa position quant aux agissements du mouvement ouvrier niçois. « En tout cas, il est sûr que Mgr Rémond n'était pas homme à se couper de l'épiscopat. »⁸ Toujours est-il qu'il décida au mois d'octobre 1951 de faire cesser l'action du groupement niçois en milieu populaire, et que pour cela il prit la décision d'éparpiller dans le diocèse tous les prêtres qui animaient le mouvement. M. l'abbé Bénédetti fut ainsi nommé curé-doyen de la paroisse de Contes, dans l'arrière-pays niçois.

Face à ce bouleversement, l'équipe niçoise reçut de multiples soutiens. Soutien de personnalités comme le père Montuclard (dominicain responsable de la revue « Jeunesse de l'Eglise », qui prônait un rapprochement entre catholiques et athées, et qui avait été condamné par sa hiérarchie), et soutien de nombreux militants qui n'hésitèrent pas à écrire à l'évêque de Nice afin de plaider son indulgence.

C'est alors que la crise éclata entre Mgr Rémond et deux de ces prêtres, MM. L. et Bénédetti. Ceux-ci, probablement encouragés par ce soutien massif, refusèrent leurs nouvelles nominations, s'opposant ainsi aux ordres épiscopaux. De plus, ils maintinrent leur action au sein de la classe ouvrière, et continuèrent à se réunir avec les anciens aumôniers dispersés dans l'arrière-pays. Malgré les avertissements répétés de leur supérieur hiérarchique, les deux ecclésiastiques ne renoncèrent pas à leur engagement auprès du monde ouvrier. Mgr Rémond se montra alors intraitable, et le premier janvier 1952 il prononça à leur rencontre la « suspense a divinis », c'est à dire l'interdiction de donner ou de recevoir les sacrements, mettant ainsi un terme à plusieurs mois de conflit au sein de son diocèse.

Cette décision de Mgr Rémond semblait avoir définitivement réglé le sort de l'équipe niçoise. Cependant un nouveau conflit opposa des anciens militants du groupe à l'évêque de Nice. En effet, l'abbé de la Pommeraye, qui était aumônier régional d'ACO⁹, vint à Nice le 14 janvier 1953 afin de diriger une réunion d'information sur le mouvement, et afin de faire démarrer des équipes d'ACO dans le diocèse. Or les anciens militants de l'équipe niçoise ne furent pas conviés à cette réunion. Etonnés, ils firent part de leur surprise à l'abbé de la Pommeraye, et lui demandèrent d'intercéder pour eux auprès de Mgr Rémond. Pour toute réponse, ils reçurent une lettre de l'évêché leur précisant que « Mgr l'archevêque de Nice ... n'accepte pas la collaboration de vos équipes. Il estime que des personnes qui se sont solidarisées dans le passé avec un prêtre interdit, qui ont protesté en maintes circonstances contre la censure portée envers ce prêtre, et qui continuent à s'inspirer de lui, ne donnent pas un témoignage suffisant d'un catholicisme authentique pour faire partie de l'ACO. »¹⁰ Ainsi, malgré l'attachement qui le liait à l'action catholique, l'évêque de Nice resta intraitable quant à sa position par rapport au groupe de clercs et de laïcs qui n'avaient pas accepté ses ordres.

Cette crise que traversèrent les mouvements apostoliques niçois en milieu ouvrier, marqua profondément les esprits. Les militants vécurent avec douleur la condamnation infligée par l'évêque à leurs aumôniers, ainsi que le refus quelques mois plus tard de leur participation à l'ACO diocésaine. Aussi certains d'entre eux s'éloignèrent-ils définitivement de l'action catholique, quand ce ne fut pas tout simplement de l'Eglise.

⁸ Ralph Schor, *Mgr Paul Rémond, un évêque dans le siècle*, Edition Serre, Nice, 1984.

⁹ Action Catholique Ouvrière

¹⁰ Lettre du père Pons, aumônier diocésain d'ACO, aux anciens militants de l'équipe niçoise, datée du mois de mars 1953 ; lettre lue et approuvée par Mgr Rémond ; SC/4K.

Après l'évincement de l'équipe Bénédicti, Mgr Rémond, conscient du risque de voir le monde ouvrier s'éloigner définitivement de l'Eglise diocésaine, soutint énergiquement les mouvements d'action catholique ouvrière restés sous son autorité. Ainsi des équipes d'ACO et de JOC-JOCF, composées de militants demeurés fidèles aux directives de leur évêque, se maintinrent et persévérèrent dans leur apostolat auprès du monde ouvrier.

Il semble bien que ces groupements sortirent très affaiblis du séisme qu'ils venaient de subir. Mais malgré ce handicap de départ, les militants étaient décidés à relancer un apostolat énergique. Cet enthousiasme était surtout sensible chez les jeunes, qui, en s'inspirant des activités pratiquées par l'équipe Bénédicti, tentèrent de faire repartir le mouvement. Aussi organisèrent-ils des soirées d'amitié avec les jeunes des quartiers populaires afin de prendre contact avec eux, ainsi que des sorties de ski et de camping.

De son côté, Mgr Rémond désirait ardemment que cet apostolat en milieu ouvrier ait à nouveau une chance de réussite. Aussi recommanda-t-il à plusieurs reprises à ses fidèles d'aider financièrement les mouvements ouvriers, et fut-il le principal instigateur de la réunion européenne de la JOC qui eut lieu au Grand Séminaire de Nice du 8 au 17 décembre 1958. En ce qui concerne l'ACO, il nomma à la même époque M. le chanoine Silvy comme aumônier diocésain du mouvement. Ce dernier fut spécialement mandaté par l'évêché pour recruter et diriger les aumôniers, et entrer en contact avec les curés des paroisses afin d'aider à la fondation et à la formation de nouveaux groupements. Il fut assisté dans ce travail par les membres du comité diocésain d'ACO, et dut rendre compte tous les mois à Mgr Rémond des progrès, comme des difficultés, que rencontra le mouvement.

Ainsi, malgré la crise traversée par le mouvement ouvrier diocésain, et grâce au soutien de l'évêché et à l'énergie déployée par les militants, l'œuvre apostolique ouvrière reprit son essor dans le diocèse dès le milieu des années cinquante. De fait, dès le début des années soixante, la JOCF niçoise comprenait-elle dix sections jeunes et trois sections apprenties, et l'ACO comptait-elle plus de 150 membres actifs. Qu'en fut-il des autres mouvements diocésains ?

La crise traversée par les mouvements d'action catholique ouvrière fut une particularité du diocèse de Nice. En effet, pour les autres mouvements cette période de l'après-guerre correspondit plutôt à une phase d'expansion et de développement.

De nombreux mouvements français d'action catholique furent lancés dans le sillon de la JOC dans les années trente. C'est le cas de la Jeunesse Agricole Chrétienne dont une première équipe fut formée en 1936 à Breil-sur-Roya dans l'arrière-pays niçois, par un prêtre issu du milieu rural, M. l'abbé Paul Maccario. Le groupement connut une réelle expansion avant guerre, mais le Second Conflit mondial y apporta un coup d'arrêt, et il fut mis en sommeil. Par la suite, les dix années qui suivirent la fin des hostilités furent à nouveau des années de développement paisible ; les jeunes jacistes, à l'image des jeunes du milieu ouvrier, firent preuve d'un réel enthousiasme et n'hésitèrent pas à prendre de nombreuses initiatives. C'est à l'occasion de cet élan d'enthousiasme que fut fondé en 1948 dans le diocèse le Mouvement Familial Rural, groupement d'action catholique pour les adultes. Les mouvements ruraux se donnèrent alors un but, qui selon les propres termes de M. l'abbé Galléan, aumônier de la JAC¹¹ de 1950 à 1967, était celui de « ... changer les conditions de vie d'un monde rural resté assez ancestral », et de chercher « à ce que les jeunes acquièrent une culture physique et morale. » Selon lui, « une mutation, une modernisation, étaient

¹¹ Jeunesse Agricole Chrétienne.

nécessaires. »¹² De fait, les conditions de vie dans l'arrière-pays niçois, dues à la situation géographique, au climat, et aux structures uniquement agricoles de certaines vallées, étaient telles, que beaucoup de jeunes préféraient abandonner la terre et le village pour la ville et le chantier. La JAC voulait mettre un terme à cet engrenage en participant à l'amélioration des conditions de vie, et en forgeant chez ces jeunes un idéal chrétien. Cette volonté de faire progresser le monde rural s'exprimait de différentes manières. Bien sûr, comme dans les autres mouvements d'action catholique, les militants pratiquaient la révision de vie, participaient à de nombreuses retraites et à de non moins nombreuses réunions diocésaines, ou organisaient des veillées de prières. Mais ajouté à cela, les jacistes et les militants adultes mirent sur pied des activités destinées à secourir ce monde rural en difficulté. De la sorte, la JAC diocésaine organisa vers la fin des années cinquante un Ciné-Club de la Jeunesse Rurale. Ce club de cinéma était dirigé par une quinzaine de militants qui faisaient la tournée des villages de l'arrière-pays niçois, et proposaient aux habitants un film différent à chaque passage. Le Ciné-Club perdura pendant dix-sept ans, et fut un outil formidable pour étendre la culture en monde rural ; et ceci d'autant plus qu'après chaque représentation, les jeunes organisaient une discussion sur le thème abordé par le film. De même, le mouvement chrétien aida en 1955 à la fondation d'une Maison Familiale d'Apprentissage Rural à Carros, où les jeunes ruraux pouvaient apprendre un métier. De son côté le MFR¹³ exhortait ses militants adultes à prendre conscience de leurs responsabilités de citoyens, et les encourageait à s'engager au sein des conseils municipaux de leur commune afin d'y faire souffler un esprit chrétien. De cette façon, comme pour le mouvement ouvrier, l'enthousiasme des militants durant ces années permit d'attirer de nombreuses personnes. Ainsi, pour le trentième anniversaire de la JAC, le dimanche 15 mai 1960, près de 600 jeunes se réunirent à Levens pendant tout un week-end. De même trois ans plus tard, le dimanche 12 mai 1963, plus de 500 jeunes venus d'une vingtaine de villages participèrent à Levens au Festival-Jeunesse organisé par la JAC.

Les mouvements d'action catholique des milieux indépendants furent également lancés par la hiérarchie ecclésiastique dans la continuité de la JOC. L'Eglise regroupa au sein de ces mouvements toutes les personnes issues des classes moyennes, de la bourgeoisie et de l'aristocratie, et désireuses de réaliser un apostolat énergique au sein de leur milieu. A l'instar de leurs homologues ruraux, ces mouvements étaient déjà présents dans le diocèse de Nice dès la Libération. Il semble que, comme dans les autres mouvements du département, les militants des milieux indépendants firent preuve après-guerre d'un sincère enthousiasme et d'une réelle espérance dans leurs chances de réussite apostolique. Cependant, il apparaît que ces groupements n'ont pas connu un essor aussi important que celui de leurs homologues ouvriers ou ruraux, et ce malgré le soutien apporté par Mgr Rémond. De fait, en 1961, le diocèse comprenait seulement deux équipes JICF¹⁴ et une équipe JIC¹⁵ à Nice, ainsi qu'une équipe JICF en formation à Cannes. Cette situation s'explique probablement par le fait que, contrairement aux idées reçues, la majorité des personnes appartenant aux milieux indépendants vivait sans référence à l'Eglise, et ne s'intéressait donc pas aux efforts d'apostolat réalisés par les militants jicistes et par ceux de l'ACI.¹⁶

Le mouvement étudiant chrétien était également présent dans le diocèse de Nice avant la fin du Second Conflit mondial. Le mouvement se décomposait en deux branches (la branche adolescents qui regroupait les collégiens, et la branche aînés qui regroupait les

¹² Extrait de l'entretien avec M. l'abbé Galléan, aumônier diocésain de la JAC de 1950 à 1967 ; entretien ayant eu lieu le 2 février 1999.

¹³ Mouvement Familial Rural.

¹⁴ Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine.

¹⁵ Jeunesse Indépendante Chrétienne.

¹⁶ Action Catholique Indépendante.

lycéens), et le diocèse de Nice comprenait plusieurs de ces équipes jécistes. Les jécistes avaient semble-t-il des activités analogues à celles des autres mouvements d'action catholique. Mais là où ils se différenciaient des autres mouvements, c'est du point de vue du financement. En effet, à l'inverse des autres militants d'action catholique, les scolaires et les étudiants ne gagnaient pas leur vie, et ne pouvaient donc pas contribuer personnellement à une quelconque aide financière de leur groupement. De plus, la JEC¹⁷ était le seul mouvement de jeunes chrétiens qui ne pouvait disposer d'aucun soutien de la part d'un mouvement d'adultes. Ces deux facteurs firent que les jécistes eurent du mal dès la Libération à trouver les ressources nécessaires au financement de leurs activités. Mais cependant, il semble que le mouvement étudiant se développa convenablement dans le diocèse, et ceci notamment grâce à l'aide de Mgr Rémond qui intervint chaque année dans les Nouvelles Religieuses afin d'annoncer une quête en la faveur de la JEC-JECF¹⁸.

Les quinze années qui suivirent la fin du Second Conflit mondial furent donc des années de développement pour l'action catholique, et ceci tant à l'échelon diocésain qu'au niveau national. L'essor des groupements ouvriers diocésains, et ce malgré la grave crise qu'ils traversèrent au début des années cinquante, est une preuve criante de la dynamique de progression adoptée par l'action catholique durant ces années. Les différents mouvements abordèrent donc les années soixante avec sérénité, et ceci d'autant plus que les conclusions du concile œcuménique Vatican II allaient répondre à leur souhait de voir l'Eglise se moderniser. Mais les années soixante et soixante-dix allaient en fait se révéler des années bien difficiles.

• Des mouvements qui évoluent avec leur temps : 1962-1974

En France, comme d'ailleurs un peu partout dans le reste du monde, les années soixante et soixante-dix furent des années de changements et d'évolutions politiques et sociales. L'Eglise catholique fut alors désireuse de ne pas se couper davantage de cette société en pleine mutation. Aussi le concile Vatican II fut-il réuni afin de moderniser les institutions ecclésiales et de fournir aux chrétiens les armes nécessaires pour affronter cette évolution.

Le concile Vatican II se déroula du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 dans la basilique Saint-Pierre de Rome, et fut décomposé en quatre sessions sous les pontificats respectifs de Jean XXIII et de Paul VI. Lors de ce concile, plus précisément le 18 novembre 1965, fut adopté un décret sur l'apostolat des laïcs qui affirma solennellement le droit et le devoir de tout laïc, en vertu du sacerdoce commun de tous les chrétiens, à prendre une place active dans la mission apostolique de l'Eglise. Ce fut la toute première fois qu'un concile œcuménique reconnut officiellement la mission apostolique incombant aux laïcs au sein du monde moderne. La rédaction de ce décret fut donc une réelle innovation, et témoigna de la ferme volonté de renouvellement et de modernisation qu'envisagea alors l'Eglise catholique.

L'intérêt fondamental de ce décret réside dans le fait que parmi les diverses formes et divers champs possibles d'apostolat reconnus pour les laïcs, Rome ait en quelque sorte institutionnalisé l'action catholique en la désignant comme la forme d'apostolat par excellence : « Depuis quelques dizaines d'années, dans un grand nombre de pays, des laïcs donnés de plus en plus à l'apostolat se sont réunis en des formes diverses d'action et

¹⁷ Jeunesse Etudiante Chrétienne.

¹⁸ Jeunesse Etudiante Chrétienne Féminine.

d'association qui, en union particulièrement étroite avec la hiérarchie, ont poursuivi et poursuivent des buts proprement apostoliques. Recommandées et favorisées à juste titre par les papes et de nombreux évêques, ces institutions ont reçu le nom d'action catholique (...) Le Saint Concile recommande instamment ces institutions qui répondent en beaucoup de pays aux nécessités de l'apostolat de l'Eglise (...) Toutes les organisations d'apostolat sont à estimer comme il convient, mais celles que la hiérarchie, selon les besoins des temps et des lieux, aura louées, recommandées, décidées de fonder comme plus urgentes, doivent être mises en première place par les prêtres, les religieux et les laïcs, et développées par chacun suivant sa mission. »¹⁹

Cette reconnaissance officielle de l'action catholique laissait envisager un avenir prometteur aux différents mouvements, qui, désormais considérés comme la principale organisation apostolique laïque, pouvaient espérer voir leur mission évangélicatrice aboutir.

Le concile Vatican II coïncida avec les dernières années de l'épiscopat de Mgr Rémond. Vu son grand âge, le chef du diocèse était quelque peu affaibli physiquement, et ses supérieurs hiérarchiques avaient estimé utile de lui adjoindre un évêque coadjuteur en la personne de Mgr Mouisset. Aussi, lorsque Mgr Paul Rémond disparut au printemps 1963, ce fut tout naturellement ce dernier qui lui succéda.

Devenu évêque de Nice, Mgr Mouisset tenta d'appliquer dans son diocèse les directives que le concile avait prônées en matière d'apostolat laïc. Aussi, dès janvier 1965, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux des mouvements diocésains à leur évêque, celui-ci déclara la nécessité d'un apostolat laïc vigoureux. Dans ce but, il rappela son rôle important en tant que chef spirituel de ces différents mouvements d'apostolat, et déclara son intention de créer un conseil épiscopal des laïcs devant exister à l'échelon des paroisses, ainsi que de faire participer les laïcs à diverses commissions chargées d'examiner les aspects de la pastorale diocésaine. Persévérant dans cette voie, l'évêque de Nice nomma le premier juillet 1967, pour une période de trois ans et en la personne de M. l'abbé Joseph Galléan, un vicaire épiscopal chargé dans le diocèse de toutes les questions concernant l'apostolat des laïcs.

L'œuvre conciliaire et les efforts de l'autorité épiscopale niçoise pour appliquer les directives décidées à Rome, ne purent que réjouir les mouvements d'action catholique diocésains. Aussi, en ce début des années soixante, les militants faisaient preuve d'un réel enthousiasme.

Par ailleurs, en s'attachant à moderniser une Eglise restée quelque peu archaïque, le concile confirma aux mouvements d'action catholique que la société dont ils avaient la charge apostolique était en pleine évolution. De fait, dans cette deuxième moitié de siècle, la société se transforma complètement : les mœurs évoluèrent, la stratification sociale habituelle tendit à disparaître, la politique devint l'expression la plus globale de la vie et de l'engagement humain ... Conscients de ces changements, intervenus en France surtout après le détonateur que fut mai 1968, les mouvements d'action catholique eurent la volonté de ne pas les négliger et de les assimiler. Toutefois selon le milieu social, la perception de cette évolution de la société ne fut pas la même.

Plus que d'autres, les militants des milieux indépendants s'interrogèrent sur le rôle qu'ils auraient désormais à jouer dans cette nouvelle société. Cette interrogation s'explique vraisemblablement par l'inquiétude de ces notables de ne plus trouver leur place dans une société en pleine mutation. Moins inquiets, les militants des autres mouvements essayèrent davantage de comprendre les mécanismes de cette évolution afin de pouvoir y participer, et

¹⁹ *Concile œcuménique Vatican II, documents conciliaires 3, l'apostolat des laïcs*, Edition du Centurion, Paris, 1966.

afin que les chrétiens ne fussent pas exclus d'une société ayant progressé sans eux. Dans ce but, de 1970 à 1974 une vingtaine d'équipes apostoliques rurales (prêtres, religieux et laïcs) venues de six diocèses différents, dont celui de Nice, se réunirent pendant une semaine afin de poursuivre un effort de meilleure connaissance de la vie rurale, ainsi qu'une réflexion théologique pastorale ; il s'agissait d'éveiller les militants ruraux à leurs responsabilités à l'égard des réalités en pleine évolution, et de leur fournir un lieu de confrontation et de formation pour un meilleur service apostolique. De même, les militants des mouvements ouvriers diocésains tentèrent de ne pas ignorer les changements sociaux en cours. Aussi agrandirent-ils leur champ de vision et d'étude. Pour exemple, ils s'intéressèrent désormais aux difficultés éprouvées par les travailleurs immigrés (et notamment à l'occasion de l'incendie d'un bidonville à l'Ariane en avril 1970), ou encore ils s'interrogèrent sur les causes et les conséquences de la récession économique sur la société dans sa globalité. Quant aux militants jécistes, ils prirent d'autant plus conscience de cette évolution, qu'en tant qu'étudiants ils étaient les plus enclins à y participer. La JEC entreprit donc d'analyser son milieu afin de rester fidèle à la vie des jeunes, et publia à la fin de l'année 1964 la brochure « Jeunes 65 » afin que les jeunes réfléchissent sur les problèmes conditionnant leur vie présente et avenir, et qu'ils prissent conscience de l'évolution sociale.

Ainsi les militants d'action catholique comprirent que la société se transformait, et que leurs mouvements devaient être des acteurs de cette mutation s'ils ne voulaient pas voir leur mission apostolique échouer. Tout ceci laissait espérer des lendemains prometteurs pour les divers groupements du diocèse. Mais en fait, les quinze années qui suivirent le concile ne furent pas des années de développement paisible, mais plutôt une période où les difficultés s'accrurent progressivement.

Malgré l'espoir suscité par l'œuvre conciliaire, les mouvements d'action catholique diocésains furent confrontés à de nombreux obstacles. Outre les difficultés liées au financement ou au manque d'organisation, ils durent principalement affronter un inquiétant problème de sous-effectif. De plus face à ces difficultés, les différents mouvements ne surent s'entraider et ne purent compter sur l'aide des diverses communautés paroissiales qui, dans leur grande majorité, y furent tout à fait indifférentes.

Bien que les mouvements d'action catholique diocésains aient pu disposer immédiatement après-guerre d'un nombre conséquent de militants et de militantes, ils connurent par la suite des difficultés à réunir un effectif convenable. Cet amenuisement du recrutement fut semble-t-il inévitable, et ceci pour trois raisons essentielles.

La première de ces raisons est imputable à l'originalité du diocèse de Nice. En effet, comme il l'a déjà été précisé dans l'introduction, le département des Alpes-Maritimes présente des atouts climatiques et géographiques qui n'incitent guère ses habitants à s'investir au sein d'associations ou d'organismes, mais plutôt à pratiquer des activités de plein air. Les mouvements d'action catholique, au même titre que les autres groupements ou partis du département, eurent à souffrir de cet état de fait.

Par ailleurs, dans le but de réaliser un apostolat énergique et efficace, il était nécessaire aux mouvements de recruter des personnes ayant au moins deux points communs : la foi en Jésus-Christ, et la volonté de propager cette foi dans son milieu de vie. Or en cette période où la société dans son ensemble privilégiait l'esprit rationnel à toute forme de foi, et où le matérialisme devenait prépondérant, il devint de plus en plus difficile de trouver des militants enthousiastes et motivés.

Enfin l'engagement dans l'action catholique supposait de la part des militants qu'ils fissent d'importants sacrifices : sacrifice de leur temps, de leur vie personnelle (pratique de la

révision de vie), et voir même parfois de leurs économies. Or, même en ayant la volonté d'être un chrétien engagé, peu de personnes disposaient du temps et des moyens nécessaires pour un tel don de soi.

Ce furent là semble-t-il les causes essentielles de la diminution progressive du nombre de militants dans les groupements diocésains d'action catholique. Afin d'apporter une confirmation chiffrée à ces dires, il apparaît que, au début des années soixante-dix, comparativement aux 210 000 ouvriers que comprenait le département des Alpes-Maritimes, l'ACO ne disposait que de 120 militants ; ou encore que sur les 45 000 salariés du Bâtiment et des Travaux Publics à la même époque, 2 000 étaient syndiqués, et un seul était membre de l'ACO.

Face à ces difficultés ambiantes, les mouvements diocésains auraient pu se concerter et chercher ensemble les moyens de les résoudre. Or il s'avère que durant toute la période étudiée, les militants des différents groupements ne s'attachèrent guère à entretenir des relations approfondies. Si des contacts existaient entre les mouvements exerçant leur mission apostolique dans le même milieu social, le silence relationnel était de mise quant aux correspondances avec les autres.

Si quelques exemples de coopération virent jalonner la période, comme le premier juillet 1964 où des membres de l'ACI et de l'ACO diocésaines se rencontrèrent afin de discuter des licenciements intervenus récemment dans les entreprises de parfumerie grassoises, dans l'ensemble les contacts ne furent que très parcimonieux. De fait, lorsqu'en janvier 1970 cinq délégués syndicaux de la CFDT²⁰ firent la grève de la faim devant le magasin « Nouvelles Galeries » à Cap 3000 afin de dénoncer le refus de la direction à établir une convention collective nationale, la JOC-JOCF et l'ACO du diocèse de Nice réagirent et apportèrent leur soutien le plus complet aux grévistes. Or devant l'importance prise par cet événement au fil des jours, et bien que Mgr Mouisset fût lui-même intervenu à ce sujet dans les *Nouvelles Religieuses*, aucun autre mouvement diocésain ne vint épauler l'action catholique ouvrière dans ce combat.

Ainsi la coopération n'était pas de mise entre ces mouvements chrétiens, qui bien qu'assez différents dans leur conception de l'apostolat et dans leurs méthodes, oeuvraient cependant pour le même but d'évangélisation de la société. Malheureusement, ils ne purent compter non plus sur le soutien de la communauté diocésaine.

La très grande majorité des communautés paroissiales ignora en effet complètement l'action catholique, et ne fit preuve d'aucun effort pour la soutenir. La lettre des dirigeants diocésains de l'ACO à Mgr Mouisset en novembre 1963, est tout à fait explicite : « Ce qui nous inquiète, c'est de savoir si réellement les prêtres, et surtout certains curés de paroisses, ont nettement conscience de l'importance de l'action catholique spécialisée et particulièrement ouvrière. Pour certains, c'est une œuvre comme les autres qu'ils entendent bien diriger à leur guise. Pour d'autres, plus rares heureusement, nous sommes des espèces de progressistes. Enfin, pour beaucoup, ils n'y comprennent rien et se gardent bien de s'en mêler. (...) Nous sommes en première ligne, nous ne sommes qu'une poignée. Nous avons terriblement besoin de renforts et de soutiens. Nous avons besoin des communautés paroissiales, nous avons besoin d'un soutien spirituel de nos prêtres et de notre évêque. »²¹

Fort de ce constat, l'évêque de Nice tenta de lutter contre cet anonymat au sein de son diocèse. Aussi invita-t-il le 3 mars 1967 au Grand Séminaire les militants des divers groupements à une soirée de réflexion ayant pour thème la collaboration entre prêtres et laïcs.

²⁰ Confédération Française Démocratique du Travail.

²¹ Lettre des dirigeants de l'ACO du diocèse de Nice à Mgr Mouisset, le 9 novembre 1963 ; SC/4K.

Bien qu'au cours de cette soirée les participants aient reconnu que la collaboration existait à la base entre certains prêtres (notamment les aumôniers) et les militants au niveau du recrutement, de la formation et du soutien, ils indiquèrent également qu'il existait souvent un grand fossé entre les paroisses et les mouvements d'action catholique spécialisés, ces derniers menant leur action en dehors des structures paroissiales, et qu'il en résultait souvent une méconnaissance, voire parfois même une incompréhension ou des tensions.

Par la suite, la situation ne semblant guère évoluer malgré les efforts répétés de Mgr Mouisset, ce dernier envisagea dès 1974 la création d'un Conseil pastoral diocésain formé de laïcs et de clercs, destiné à promouvoir une action concertée d'évangélisation.

Ainsi la ferme volonté des militants d'action catholique de mener à bien leur mission apostolique s'effrita en partie sur plusieurs obstacles. Mais ces obstacles s'annoncèrent d'autant plus infranchissables que vint s'y ajouter un autre problème. En effet, l'implication progressive des divers groupements dans l'action temporelle allait provoquer de graves frictions avec les autorités ecclésiastiques.

Les mouvements d'action catholique tinrent à rester proches de leurs milieux sociaux respectifs afin de mener à bien leur mission apostolique. Dans ce but, ils s'impliquèrent davantage dans l'action temporelle, et notamment au niveau politique, afin que leur engagement parût plus sincère aux yeux de leurs pairs. Mais cette implication temporelle provoqua de graves conflits avec l'épiscopat français, conflits qui aboutirent finalement à une impasse.

Tous les mouvements d'action catholique, en tant qu'organismes mandatés par la hiérarchie ecclésiastique, se devaient d'être prudents lorsqu'ils s'engageaient sur le plan politique ou social, puisqu'ils se prononçaient au nom de l'Eglise catholique toute entière. Leurs militants avaient eux le droit, si ce n'était le devoir, de s'engager dans l'action temporelle afin d'y faire souffler un esprit chrétien, mais cela à titre personnel et sans engager le mouvement tout entier.

Le problème était délicat, car la hiérarchie comprenait bien que l'évangélisation par le milieu risquait de manquer d'efficacité si elle ne s'intéressait pas aux questions temporelles. « En s'incarnant dans la réalité quotidienne, l'action catholique gagne en étendue, en profondeur, en efficacité... Une action catholique limitée au spirituel, au surnaturel, n'a plus les pieds sur terre. Nous vivons dans le temporel, dans le matériel. A l'oublier, on fait le jeu du matérialisme. »²² D'ailleurs dès les lendemains de la Libération, des conflits opposèrent certains mouvements à la hiérarchie, suite à des engagements que celle-ci réprouvait. Aussi cette dernière s'insurgea-t-elle à plusieurs reprises afin de rappeler aux différents groupements les principes fondamentaux de la non-intervention temporelle et du respect des décisions hiérarchiques. Le conflit qui opposa à l'échelon diocésain l'équipe Bénédicti à Mgr Rémond en fut un exemple typique.

Toutefois, il est symptomatique de constater que les rappels à l'ordre de la hiérarchie furent de plus en plus fréquents à partir de la fin des années soixante. En effet, comme il l'a déjà été précisé, les différents mouvements s'engagèrent alors davantage au plan politique et social afin de ne pas se situer en marge d'une société en pleine mutation. Ils comprirent qu'ils devaient s'adapter à la politisation grandissante de la vie et des mœurs, au risque sinon de voir leur mission apostolique échouer lamentablement. Ainsi, dès le milieu des années soixante-dix, la majorité des mouvements français estima que les critères traditionnels de l'action

²² Article de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, sur l'action catholique ; *Les Nouvelles Religieuses du diocèse de Nice*, n° 13, 17 mars 1945.

catholique devaient être dépassés afin de réaliser un apostolat efficace. Cependant, tous ne reconnurent pas les mêmes possibilités quant aux prises de position politiques : certains furent plus attentifs aux risques de blocage entre foi et idéologie, tandis que d'autres préférèrent ce risque à celui de s'éloigner irrémédiablement du milieu social dont ils avaient la charge apostolique. Parmi les partisans de cette seconde option, on trouve comme principaux acteurs le mouvement de jeunesse rurale et ceux de la branche étudiante.

La JEC-JECF fut sans aucun doute le mouvement d'action catholique qui, sur l'ensemble de la période étudiée, fut le plus enclin à s'investir officiellement au niveau temporel. La raison principale de cet état de fait fut l'engouement éprouvé par les étudiants envers le social et la politique, et notamment à partir des événements de mai 68 dont ils furent les principaux acteurs. Ainsi, dès 1957, le mouvement jéciste vit la majeure partie de ses responsables nationaux démissionner pour des raisons d'engagement politique.

Très tôt, la JEC-JECF dut donc faire face à ses choix politiques et aux remontrances hiérarchiques occasionnées par ces derniers. Par la suite, l'évolution amorcée par la société dès le début des années soixante ne fit rien pour détourner les étudiants de leur volonté de participer au débat politique. Aussi le mouvement jéciste connut à nouveau des controverses avec la hiérarchie ecclésiastique, et notamment en mars 1965, où treize membres de l'équipe nationale de la JEC sur vingt-trois adoptèrent un texte approuvant un engagement du mouvement plus temporel qu'apostolique, et remettant en question l'autorité épiscopale ainsi que l'évangélisation du milieu comme but premier du mouvement. Face à cette contestation, l'épiscopat français tenta tout d'abord de dialoguer avec les responsables du mouvement étudiant, puis devant leur obstination, il dut se résoudre à les exclure des instances dirigeantes.

Dans les années qui suivirent, et notamment à partir de mai 1968, les étudiants prirent davantage conscience de leur poids politique et social, et de leur faculté à peser sur les décisions des dirigeants français. Aussi le mouvement jéciste s'impliqua-t-il entièrement dans l'action temporelle. Selon les propres termes de M. l'abbé Jean Philippe, qui fut aumônier diocésain de la JEC de 1968 à 1971, il devint alors difficile pour l'Eglise de continuer à soutenir le mouvement étudiant chrétien, d'autant plus que la hiérarchie ne désirait pas que les jeunes fussent poussés prématurément sur le terrain de la politique. D'ailleurs dans le diocèse, seuls deux ou trois aumôniers de lycée continuèrent encore à soutenir le mouvement jéciste.

Ainsi, plus que tout autre mouvement, la JEC-JECF s'impliqua sur le plan politique, et dut à plusieurs reprises essayer les foudres de la hiérarchie catholique. Mais la conviction des militants d'alors était plus forte que le risque encouru de rupture avec les autorités ecclésiastiques.

A l'instar de la JEC-JECF, le mouvement d'action catholique regroupant les jeunes ruraux fut particulièrement réceptif à l'évolution de la société française, et ceci parce que le monde rural fut sans aucun doute le plus touché par les mutations sociales survenues à partir des années soixante. Ainsi, afin de ne pas être dépassées par l'évolution en cours, la JAC et la JACF fusionnèrent en 1962 pour ne former qu'un seul et même mouvement de jeunesse mixte, le MRJC.²³ Il va de soi que cette nouvelle appellation alla de paire avec une ferme volonté de changements et de renouveau. De fait dès sa fondation, le MRJC se distingua et ne put pas vraiment être considéré comme un mouvement d'action catholique. Tout d'abord, le mouvement de jeunesse rurale n'entretint plus réellement de liens forts avec l'épiscopat français, car les responsables nationaux estimaient ne plus avoir besoin de son assentiment pour agir. Par ailleurs, de la JAC qui était essentiellement un groupement de jeunes agriculteurs, le MRJC passa à un mouvement de jeunes ruraux composé de plusieurs

²³ Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne.

branches : une branche adolescents, une branche étudiants, une branche salariés, et une branche agriculteurs (ancienne JAC) ; le but étant de s'ouvrir à l'ensemble de la société rurale afin d'être plus attentif à son évolution. Enfin, si l'objectif premier de la JAC était l'évangélisation du milieu rural, selon M. Antoine S. qui fut aumônier diocésain du MRJC de 1969 à 1976 : « Officiellement l'évangélisation du milieu rural restait notre objectif prioritaire, mais cela ne nous intéressait plus. Nous ce qu'on voulait, c'était être attentif aux besoins des jeunes, et essayer de faire mûrir chez eux une réflexion en s'intéressant aux problèmes sociaux et à la politique. »²⁴ Cette émancipation du MRJC consacra en fait les débuts d'un laïcat autonome dans une Eglise qui, malgré ses efforts, eut parfois du mal à mettre en œuvre les directives établies lors du concile Vatican II. De fait, le mouvement de jeunesse rural mit un terme au mandat le liant à la hiérarchie ecclésiastique dès 1967, et mit fin également aux campagnes d'années, brisant ainsi ce qui le liait encore en quelque sorte à l'action catholique.

Ainsi malgré les espoirs suscités par le concile Vatican II, les mouvements d'action catholique durent affronter de nombreux problèmes. De plus, les militants des divers groupements ne surent s'entraider pour surmonter ces difficultés, et ne purent non plus compter sur le soutien de l'ensemble de la communauté diocésaine. Aussi le problème de l'implication temporelle devint bientôt insurmontable, et la hiérarchie ecclésiastique dut se résoudre en 1975 à mettre un terme au mandat la liant aux différents mouvements. Cet événement fut fondamental et contribua à précipiter le déclin de l'action catholique, et notamment dans le diocèse de Nice.

• Le déclin progressif de l'action catholique diocésaine : 1975 – 1984

Dans le mensuel *Etudes* de mars 1974, le père Louis de Vaucelles publia un article sur l'histoire et les difficultés présentes de l'action catholique. Si dans cet article, l'auteur reconnut que l'action catholique avait marqué son temps et qu'elle était pour beaucoup dans le renouveau chrétien de ces cinquante dernières années, il admit également que l'évolution de l'action catholique avait suivi l'évolution de la société, et que les différents groupements avaient désormais le souci de rejoindre les réalités sociologiques et de prendre part aux combats sociaux et politiques. Fort de ce constat, il affirma ensuite que ce glissement au plan sociologique et politique (marqué par les récentes crises de la JEC et du MRJC) entraînerait forcément un certain éloignement entre les divers mouvements et l'Eglise officielle, car cette dernière resterait tout naturellement attachée à sa mission prioritaire d'évangélisation, et qu'ainsi la séparation lui paraissait désormais inévitable.

Le père Louis de Vaucelles fit ici acte de visionnaire, puisqu'un an plus tard, en octobre 1975, l'épiscopat français mit fin au mandat le liant à l'action catholique, donnant ainsi aux différents mouvements la possibilité de maîtriser entièrement leur avenir. Mais contrairement aux attentes de beaucoup, cette décision ne profita pas à l'action catholique.

En 1974, un synode se tint à Rome et s'intéressa à l'évangélisation de la société moderne. Les participants de cette assemblée reconnurent que chez un certain nombre de chrétiens actifs se produisaient des confusions entre la proclamation du salut de l'homme en Jésus-Christ, et le souci de libérer les hommes de toutes les servitudes et injustices les

²⁴ Extrait de l'entretien mené le 6 juillet 1999 à Villars-sur Var avec M. Antoine S. qui fut aumônier diocésain du MRJC de 1969 à 1976.

opprimant. Ce qui revenait à dire en fait que les préoccupations sociales et politiques devenaient de plus en plus prépondérantes au sein des divers mouvements d'apostolat laïc.

Cet état de fait fut de même nettement perçu par la hiérarchie ecclésiastique française, qui se pencha à plusieurs reprises sur cet épineux problème. L'aboutissement de cette réflexion fut annoncé par l'assemblée plénière de l'épiscopat réunie à Lourdes en octobre 1975. Par cette déclaration, les évêques français restèrent fidèles aux intuitions fondamentales de l'action catholique et aux orientations pastorales qu'ils avaient définies année après année pendant près de dix ans : c'est à dire affirmer l'importante responsabilité des laïcs au sein de l'Eglise, attester du lien existant entre les différents mouvements et l'épiscopat, et accorder la priorité à l'évangélisation des plus pauvres. Mais l'assemblée prit acte également de la politisation grandissante à l'intérieur de la plupart des mouvements. Or face à cet engagement temporel de plus en plus prononcé, l'épiscopat ne put plus se permettre de cautionner telle option politique plutôt que telle autre, au risque de diviser la masse des chrétiens et d'engager l'Eglise sur un terrain argileux. C'est pourquoi les évêques de France préférèrent reconnaître l'autonomie des mouvements d'action catholique en ce qui concerne les choses temporelles. Dès lors, les options politiques prises par tel ou tel mouvement n'engageraient que lui. Désormais le mandat liant l'action catholique à la hiérarchie ecclésiastique n'avait plus lieu d'être.

Toutefois les évêques n'abandonnèrent pas tout esprit tutélaire, puisqu'ils conservèrent la prérogative de placer des gardes-fous sur les routes diverses que pouvaient emprunter les différents groupements. Ce désistement épiscopal ne signifia donc pas que l'Eglise serait à l'avenir complètement indifférente aux prises de position des divers mouvements, mais qu'au contraire de telles options feraient toujours s'interroger la communauté des fidèles, et que l'épiscopat aurait encore la possibilité de questionner les mouvements à ce sujet. Par conséquent, il ne s'agit pas ici d'un total et irrémédiable désengagement, mais plutôt d'une ferme volonté de l'épiscopat français d'accepter une pluralité et de comprendre la nécessaire adaptation des différents mouvements à l'évolution sociale.

En tant que membre de l'épiscopat français, Mgr Mouisset ne put qu'afficher son entière approbation à la décision prise à Lourdes par ses pairs : « ... Par un étrange paradoxe, la politisation croissante de beaucoup de groupements et mouvements, dans l'Eglise et hors de l'Eglise, a paru reconnaître la valeur du principe maurassien « politique d'abord ». On soutient aujourd'hui volontiers que tout est politique, ce qui n'est vrai que sous certains aspects. Cette politisation a atteint plus ou moins rapidement et plus ou moins profondément, quelques mouvements d'action catholique, si bien que ce qui paraît parfois primer dans le but qu'ils poursuivent, c'est le changement de société plus que l'évangélisation du milieu. Certes ils se défendent en soutenant que le changement de société n'est qu'un moyen pour l'évangélisation, et c'est souvent vrai dans leurs intentions. Mais les conséquences ne se font pas attendre : ce n'est plus la foi qui juge l'idéologie politique, mais l'inverse ; le mouvement admet des membres qui n'ont pas la foi chrétienne, mais partagent l'idéologie ; il devient réfractaire à la communion avec les autres mouvements apostoliques qui ne partagent pas la même idéologie. (...) les évêques ne peuvent reconnaître ces options temporelles comme position de toute l'Eglise, encore qu'elles puissent souvent interroger toute l'Eglise. »²⁵

Si face à cette rupture avec la hiérarchie ecclésiastique, certains (comme les militants des milieux indépendants) craignirent de voir l'action catholique ainsi livrée à elle-même, la grande majorité des militants du diocèse l'approuva et la considéra comme une opportunité de

²⁵ Réflexions épiscopales sur la décision de l'assemblée plénière de Lourdes ; *Les Nouvelles Religieuses du diocèse de Nice*, n° 38, 21 novembre 1975.

développement. La question est de savoir si cette séparation entraîna les effets escomptés par la majorité, ou si au contraire les quelques pessimistes avaient fait preuve de lucidité ?

L'évêque de Nice ne resta pas insensible aux multiples réactions de ses fidèles, et essaya d'établir un dialogue avec les personnes concernées par cette déclaration. C'est pourquoi le samedi 24 janvier 1976, il invita tous les aumôniers diocésains d'action catholique à une matinée de travail et de réflexions sur ce sujet, et pourquoi par la suite tout au long du trimestre, il rencontra tous les bureaux diocésains des différents mouvements afin de poursuivre la discussion avec les responsables laïcs. A terme, ces discussions ne firent qu'entériner la décision de l'épiscopat français, et ainsi, plus que jamais, les différents groupements diocésains s'investirent dans l'action politique, creusant encore davantage le fossé qui les séparait désormais de l'action catholique traditionnelle.

La rupture fut donc concrétisée, mais cette liberté concédée par l'épiscopat français avait un prix. En effet, dès lors, l'autorité épiscopale n'accorda plus le même intérêt à l'action catholique, et ceci fut nettement perceptible dans le diocèse de Nice. De fait, lorsqu'en janvier 1976 Mgr Mouisset encouragea à nouveau ses fidèles à faire progresser l'apostolat laïc dans le diocèse, la forme du discours s'était modifiée : « ... Je pense ... que nous n'avons pas suffisamment approfondi les intuitions fondamentales de l'action catholique : lien entre foi et vie, nécessité d'une action apostolique collective. Ces deux principes subsisteront, même si les mouvements actuels d'action catholique disparaissent : les groupements qui rassembleront les chrétiens ne pourront pas ignorer ces principes. (...) Je me résume : si être un mouvement d'action catholique c'est, dans un secteur donné, faire un lien entre la foi et la vie, et animer chrétiennement une réalité collective, alors il n'y a pas assez de ces mouvements, et je dis faites de l'action catholique, c'est une des meilleures façons de faire de l'évangélisation. »²⁶

Effectivement si dans cet article Mgr Mouisset évoqua encore l'action catholique, son soutien ne se porta plus sur les mouvements à proprement parler, mais plutôt sur ce qui symbolisait « l'intuition fondamentale » de l'action catholique à ses yeux : c'est à dire le travail de groupe dans un but apostolique, et la pratique de la révision de vie qui permettait une réflexion de foi sur les choses temporelles. En d'autres termes, Mgr Mouisset ne retint que l'aspect pédagogique de l'action catholique, et il le proposa à ses fidèles comme point de départ pour une nouvelle tentative apostolique. De fait dans les mois qui suivirent, le chef du diocèse consacra ses efforts à relancer un apostolat laïc vigoureux, sans toutefois faire appel à l'action catholique comme un acteur essentiel de ce nouveau départ.

La participation des laïcs à la vie et à la mission de l'Eglise restait donc la priorité de l'évêché niçois, mais l'action catholique n'était plus considérée désormais comme l'acteur principal et inévitable de cette participation.

Ainsi la résiliation du mandat liant l'épiscopat français aux différents mouvements d'action catholique, avait permis à ces derniers de devenir plus autonomes et d'être désormais les seuls maîtres de leur destinée. Mais ils perdirent parallèlement leur place de direction à la tête de l'apostolat laïc, et cette perte contribua certainement à affaiblir davantage des mouvements diocésains déjà bien amoindris. La crainte éprouvée par quelques militants semblait se confirmer, et elle se renforça d'autant plus lorsque deux mouvements disparurent successivement du diocèse.

En ce milieu des années soixante-dix, le diocèse de Nice perdit donc deux de ses mouvements. Au premier abord, il a été tentant de croire que ces disparitions furent

²⁶ Réflexions épiscopales au sujet de l'action catholique ; *Les Nouvelles Religieuses du diocèse de Nice*, n° 4, 23 janvier 1976.

directement liées à la volonté d'implication politique de ces groupements. Or, même si celle-ci en fut une des raisons essentielles, nous allons voir qu'ils périrent plutôt sous le poids cumulé de nombreuses difficultés.

Lorsque M. l'abbé Gautheron devint aumônier diocésain de la JEC-JECF en septembre 1972, l'effectif était déjà passablement clairsemé. En effet, le groupement ne comprenait plus qu'une vingtaine de lycéens répartis entre le lycée Masséna et le Parc Impérial, ainsi que deux ou trois petites équipes de collégiens, et n'était déjà plus présent au sein du monde universitaire. Trois ans plus tard le mouvement chrétien étudiant disparaissait du diocèse, et ceci pour plusieurs raisons.

En premier lieu, la déchristianisation de la société française fut un élément essentiel de cette disparition. En effet, le monde étudiant, plus que tout autre, fut profondément atteint dans ces années soixante-dix par la déchristianisation. Les jeunes, fortement influencés par les idées soixante-huitardes, se sentirent alors très proches de l'extrême gauche et ne furent plus du tout sensibles aux valeurs et aux principes véhiculés par l'Eglise catholique. Par conséquent il devint de plus en plus difficile de trouver des étudiants chrétiens, et encore plus des étudiants chrétiens déterminés à s'engager comme militants dans un mouvement d'apostolat.

D'autre part, la forte implication politique du mouvement contribua à son extinction. Effectivement, sous l'impulsion des idées véhiculées par les animateurs de mai 1968, la JEC-JECF délaissa quelque peu sa mission apostolique au profit d'une implication politique aux côtés des mouvances d'extrême gauche. Fort de cet engagement, les jécistes pratiquèrent alors la lecture matérialiste des Evangiles (c'est à dire qu'ils cherchèrent la manifestation de rapports de force sociaux ou économiques à travers la lecture du Nouveau Testament), abandonnèrent la pratique de la révision de vie considérée comme trop religieuse, et pour certains militèrent au Mouvement pour la Libéralisation de l'Avortement et de la Contraception. Cet engagement prononcé ne fut pas seulement l'apanage des jécistes niçois, puisqu'en 1973, lors du congrès national du mouvement à Orléans, l'équipe dirigeante concocta un rapport d'orientation à forte connotation marxiste et se demanda s'il fallait orienter le mouvement vers une tendance maoïste ou trotskiste.

De telles orientations finirent par créer des tensions relationnelles avec le reste de l'Eglise diocésaine, car beaucoup de prêtres et de fidèles refusèrent tout contact avec un mouvement si engagé politiquement à l'extrême gauche. De plus cela aggrava les difficultés de recrutement, puisque la plupart des jeunes arrivés au lycée en ce milieu des années soixante-dix n'avait pas été marquée par mai 1968 au même titre que leurs prédécesseurs. En conséquence, ils ne partagèrent pas le même intérêt pour la politique et ne désirèrent souvent pas adhérer à la JEC, et ceci d'autant plus que beaucoup de leurs parents refusèrent de voir leurs enfants militer au sein d'un mouvement si politisé. En quelque sorte, « la trop grande politisation a cassé l'outil. »²⁷

Ainsi la JEC-JECF du diocèse de Nice s'éteignit en 1975, ne réussissant pas à attirer de nouveaux militants. Un ou deux ans plus tard, M. l'abbé Gautheron renvoya les archives de la JEC diocésaine aux instances nationales du mouvement, mettant de la sorte un terme définitif à la présence du groupement étudiant chrétien dans les Alpes-Maritimes.

A l'instar de la JEC-JECF, le MRJC diocésain s'éteignit en 1976-77. Là aussi les raisons de cette disparition furent multiples, mais à la différence du mouvement étudiant l'implication politique et sociale n'en fut pas un facteur principal, puisque dès 1967 le MRJC

²⁷ Extrait de l'entretien avec M. l'abbé Gautheron qui fut aumônier diocésain de la JEC-JECF de 1972 à 1975 ; entretien ayant eu lieu le 29 septembre 1999.

avait mit fin au mandat le liant à la hiérarchie ecclésiastique. En fait, le mouvement de jeunesse rural cumula les difficultés.

La première de ces difficultés, et non la moindre, était directement liée à la géographie du diocèse. En effet, le département des Alpes-Maritimes ne put jamais être considéré comme un département rural à proprement parler. Etant composé d'une zone côtière fortement urbanisée où seuls subsistaient quelques maraîchers et floriculteurs, et d'un arrière-pays montagneux cloisonné en vallées où l'agriculture était rendue difficile, le département ne disposa jamais d'une forte population paysanne. En conséquence, les mouvements ruraux d'action catholique eurent souvent du mal à recruter des militants au sein d'une population quelque peu clairsemée. Enfin il faut ajouter que le cloisonnement de l'arrière-pays niçois posa constamment des difficultés de liaisons entre les différentes équipes, fragilisant ainsi davantage les mouvements ruraux.

L'évolution démographique de l'arrière-pays niçois joua aussi en la défaveur de l'action catholique rurale. En effet, au fil des années, le nombre de jeunes ruraux diminua car ces derniers partaient pour la zone côtière urbaine pour y étudier ou pour y travailler. A cela il faut ajouter que dès les années soixante-dix, les mouvements chrétiens ruraux ne touchaient déjà plus le nombre d'agriculteurs travaillant dans la zone côtière, car ces derniers n'étaient plus à proprement parler des ruraux et avaient adopté un mode de vie citadin.

Une autre difficulté provint de la présence de diverses classes sociales au sein du mouvement. En effet, il ne fut pas toujours évident de maintenir une unité entre des branches qui n'avaient souvent pas la même vision du monde ; car il est évident que la perception de la réalité différait selon qu'on fût étudiant, agriculteur ou salarié, et même si tous appartenaient au même monde rural. Aussi, lorsque le mouvement voulu lancer un mensuel en s'appuyant sur l'expérience de « Rallye-Jeunesse » (journal édité auparavant par la JAC), la branche étudiante, en désaccord avec le reste du mouvement, s'y opposa. D'où d'inévitables tensions à l'intérieur même du groupement.

Un autre obstacle de taille fut l'évolution des mentalités qui fit s'éloigner le monde rural, comme d'ailleurs la société urbaine, de l'Eglise et de ses valeurs. De fait, en montagne, les jeunes se tournèrent davantage vers les loisirs et l'activité touristique en plein essor que vers des mouvements de spiritualité.

Par ailleurs, la crise que connut la JOC niçoise au début des années cinquante eut des répercussions sur les mouvements d'action catholique ruraux, puisque les prêtres proches de M. l'abbé Bénédetti furent pour la plupart dispersés dans les paroisses rurales du diocèse à la suite de la décision de Mgr Rémond de mettre un terme à leur action auprès des bandes de quartier. Or une fois installés dans leurs paroisses, ils se montrèrent, dans leur majorité, réticents à apporter leur aide au MRJC, ainsi qu'à tout autre mouvement d'action catholique, car ils ne voulurent pas se risquer à vivre de nouveau la même expérience.

Enfin, le MRJC diocésain connut aux alentours de 1975 une crise qui fut un facteur profond de l'affaiblissement du mouvement. Le malaise intervint lorsque deux jeunes prêtres exerçant dans l'arrière-pays, et dont l'un d'eux était aumônier diocésain du MRJC, quittèrent le sacerdoce. Ces deux ecclésiastiques soutenaient la volonté d'indépendance du mouvement, étaient sensibles à l'injustice d'un monde rural qui n'arrivait pas à se moderniser, et s'impliquaient tant au niveau politique que social. Or il semble que petit à petit cet état d'esprit devint prédominant chez eux, et notamment la volonté d'indépendance par rapport à l'Eglise. Toujours est-il qu'ils ne se « sentaient plus du tout à l'aise au sein de l'Eglise »²⁸, et

²⁸ Extrait de l'entretien avec M. Antoine S., qui fut aumônier diocésain du MRJC de 1969 à 1976 ; entretien ayant eu lieu le 6 juillet 1999 à Villars-sur Var.

qu'ils préférèrent quitter les ordres. Bien que cette défection n'ait pas entraîné de conflit avec l'autorité épiscopale niçoise, il est certain qu'elle contribua à affaiblir un mouvement déjà en prise à de nombreuses difficultés.

Ainsi, malgré sa volonté de faire progresser le monde rural, le MRJC du diocèse de Nice ne sut éviter tous ces écueils et sombra définitivement en 1977. L'action catholique diocésaine vit donc finalement s'éteindre deux de ses mouvements, et cette disparition marqua la fin d'une époque : le temps de l'action catholique triomphante était désormais révolu. Malgré tout, des mouvements continuèrent d'exister dans le diocèse et essayèrent, non sans mal, de poursuivre leur mission apostolique.

Malgré la disparition de deux des leurs, les mouvements d'action catholique diocésains persévérèrent dans leur mission apostolique auprès des divers milieux sociaux. Leurs efforts furent d'autant plus appréciables qu'ils n'étaient plus considérés désormais comme un vecteur essentiel de l'apostolat laïc, et qu'ils se trouvaient ainsi quelque peu esseulés au sein de la communauté diocésaine.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, l'action catholique ouvrière connut semblait-il un nouvel élan dans le diocèse aux alentours de 1975. C'est en tout cas ce que déclara l'équipe diocésaine des Alpes-Maritimes à l'occasion d'une rencontre nationale de l'ACO en 1977 : « ... Aujourd'hui, le point bas de l'ACO est derrière nous : il s'est situé vers les années soixante-dix, soixante-treize. La nouvelle structure du comité diocésain qui a refondu les divers comités de secteur (qui n'avaient plus guère que le nom) en un seul comité ; la rencontre nationale de 1974 ; la session d'études régionales de 1975 ont redynamisé le mouvement. Des équipes redécouvrent les exigences et les apports de la révision de vie, et en même temps le dynamisme que cela engendre. »²⁹

Fort de cette espérance l'action catholique ouvrière poursuit ses efforts, en s'attachant à rappeler sans cesse son rejet du système capitaliste et de l'économie de marché. Toutefois, il semble que le mouvement de jeunesse ouvrière s'impliqua bien davantage que son homologue adulte dans l'action politique et sociale, ce dernier restant fidèle à une certaine conception traditionnelle de l'action catholique. Cet engouement pour l'engagement politique se fit notamment sentir en mai 1978 lors du cinquantième anniversaire de la JOC. A cette occasion 100 000 jeunes se réunirent à la Courneuve, et de nombreuses organisations politiques et syndicales furent invitées. En ce qui concerne les partis politiques, le PCF³⁰, le PS³¹ et le PSU³² furent conviés, mais pas le MRG³³ considéré comme trop peu ancré à gauche. Quant aux organisations syndicales, la CGT³⁴ et la CFDT furent invités, mais non FO³⁵ et la CFTC³⁶ accusées du même grief que le mouvement radical.

Ainsi les deux mouvements chrétiens en milieu ouvrier choisirent des voies relativement différentes dans leur cheminement apostolique. Cependant l'une comme l'autre semblèrent porter leurs fruits puisque les deux groupements du diocèse gagnèrent des militants durant ces années. De fait, l'ACO qui disposait de onze équipes en novembre 1979, en comptait quinze en juin 1980, puis seize en juillet 1983 dont huit à Nice même. Quant aux

²⁹ Intervention du comité diocésain d'ACO à l'occasion d'une rencontre nationale du mouvement ouvrier en 1977 ; SC/4K.

³⁰ Parti Communiste Français.

³¹ Parti Socialiste.

³² Parti Socialiste Unifié.

³³ Mouvement des Radicaux de Gauche.

³⁴ Confédération Générale du Travail.

³⁵ Force Ouvrière.

³⁶ Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

deux mouvements de jeunesse ouvrière, en mai 1979 ils comptabilisaient à eux deux cent deux militants et militantes regroupés respectivement dans vingt huit équipes.

Ainsi en ces années difficiles pour l'action catholique, et contre toute attente, la JOC et l'ACO diocésaines connurent un certain développement. Toutefois il est à noter que même si le nombre de militants augmenta dans le diocèse, celui-ci resta tout de même très faible comparativement à la moyenne nationale. En effet, lorsque à la fin des années soixante-dix la JOC-JOCF disposait de 170 000 adhérents répartis dans toute la France, à l'échelon du diocèse de Nice elle ne pouvait compter que sur une centaine de militants. Cette progression des mouvements chrétiens ouvriers fut donc toute relative, et ne doit pas masquer le faible développement de la mission apostolique ouvrière dans les Alpes-Maritimes.

Suivant l'exemple de leurs confrères du monde ouvrier, les mouvements des milieux indépendants tentèrent malgré les difficultés de poursuivre leur mission apostolique.

Il semble tout d'abord que plus que tout autre mouvement, ils surent éviter l'écueil de l'implication temporelle. De fait, lorsque le 26 août 1981, les instances dirigeantes de la JIC écrivirent à l'aumônerie nationale afin d'exposer les trois besoins fondamentaux du groupement, elles ne firent aucune allusion à l'aspect politique. Elles demandèrent en effet aux aumôniers nationaux de permettre à des jeunes souvent éloignés de toute structure ecclésiale de découvrir l'Évangile du Christ, de préciser la place spécifique et irremplaçable du prêtre dans la fondation de l'Église, et de fournir aux accompagnateurs du mouvement (laïcs, prêtres et religieuses) des moyens de reprise de leur travail apostolique. Ce sentiment était sans doute partagé par la branche adulte, puisqu'en mai 1980 l'équipe diocésaine d'ACI reconnaissait que le mouvement n'existait « que pour relier à Jésus-Christ toute la vie de toutes les personnes des milieux indépendants. »³⁷

Sur le plan des activités concrètes, ces mouvements s'intéressèrent de près à la pastorale du tourisme (le département des Alpes-Maritimes étant un des départements les plus visités de France), portèrent leur attention sur les questions sociales (chômage, statut de la femme dans la société ...), et organisèrent assez régulièrement des camps de formation biblique et liturgique afin d'approfondir les Écritures saintes.

En ce qui concerne les effectifs de ces mouvements, la JIC et la JICF diocésaines comptaient à eux deux vingt et une équipes en janvier 1977, et l'ACI était composée en 1979 d'environ une vingtaine d'équipes. Bien que la comparaison avec l'effectif national n'ait pu être établie, il semble bien que l'action catholique des milieux indépendants du diocèse de Nice ne brilla pas non plus par son développement exceptionnel.

En 1968, le Mouvement Familial Rural changea de nom pour devenir CMR.³⁸ À l'instar de son homologue consacré à la jeunesse, le groupement CMR s'intéressa de près à la vie politique et sociale. Ainsi en 1973 il publia des plans de retraite à domicile afin d'aider les personnes âgées en milieu rural. De même l'année suivante, son thème de campagne fut « Propriété et usage de biens », avec quatre grandes étapes de réflexions : la propriété, les biens, les héritages et successions, et l'éducation donnée aux enfants par rapport à ces questions. Enfin en 1975 le CMR s'interrogea sur la crise économique mondiale et sur les répercussions de cette crise dans le monde rural.

Là aussi, le mouvement semble-t-il ne connut pas de problèmes liés au sureffectif, puisque de nos jours il ne reste plus qu'une seule équipe en activité du côté de Grasse, et encore celle-ci n'est plus en liaison avec les instances nationales du mouvement.

³⁷ Extrait d'un rapport faisant état des activités de l'ACI diocésaine pour l'année 1979-80 ; SC/4K.

³⁸ Chrétiens en Monde Rural.

La décision de l'épiscopat français de résilier le mandat le liant à l'action catholique avait donc permis aux différents mouvements d'être désormais les seuls maîtres de leur destinée. Mais ainsi livrés à eux même, certains groupements s'engagèrent pleinement dans l'action politique et délaissèrent toute idée d'apostolat. Dès lors on ne put plus les considérer comme appartenant encore à l'action catholique, et d'ailleurs les deux groupements les plus engagés politiquement finirent par disparaître du diocèse de Nice. Quant aux autres mouvements, ils restèrent attachés à une conception plus traditionnelle de l'action catholique, mais ils ne réussirent tout de même pas à fournir un apostolat efficace dans une société qui s'éloignait de plus en plus des valeurs chrétiennes. Aussi Mgr Mouisset fut bien obligé de constater en septembre 1979 que « malgré le développement, avant le concile, des mouvements d'action catholique, malgré le décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs, malgré les appels réitérés de votre évêque, nous sommes bien loin du compte. »³⁹

Ainsi l'action catholique avait vécu. Le temps où elle représentait aux yeux de toute l'Eglise un formidable espoir de reconquête apostolique, était désormais révolu.

Depuis sa fondation aux lendemains de la Première Guerre mondiale, l'action catholique eut donc comme objectif d'évangéliser des secteurs de la société qui s'étaient soustraits de manière plus ou moins visible à l'influence de l'Eglise. Cette nouvelle forme d'apostolat connut un succès apparent jusqu'à la fin des années trente, confirmant ainsi les espoirs que la hiérarchie ecclésiastique avait placés en elle. Après la parenthèse que fut le Second Conflit mondial, l'action catholique sembla connaître un nouveau souffle, mais les différents mouvements durent affronter de nombreuses difficultés qui finirent par faire échouer cette expérience d'apostolat laïc.

Il est possible d'affirmer que les Alpes-Maritimes ne furent pas un terroir propice à l'épanouissement de l'action catholique, le département présentant des particularités qui ne favorisèrent pas le développement des différents mouvements.

Mais si ces particularités locales ne favorisèrent pas la formation de groupements solides forts de la présence de nombreux militants, comme ce fut le cas dans d'autres départements français, elles ne peuvent justifier à elles seules le déclin que connut l'action catholique diocésaine. En effet, à l'instar de leurs homologues des autres régions, les mouvements diocésains furent confrontés à de nombreuses difficultés qui contribuèrent à leur affaiblissement, et notamment au problème crucial de l'évolution de la société française.

Effectivement, durant ces trente dernières années, la France connut de nombreuses mutations sociales dont certaines furent fatales à l'action catholique. Tout d'abord, en ces années où l'esprit scientifique était de rigueur et où les idées marxistes avaient le vent en poupe, l'esprit religieux des Français s'étiola progressivement, rendant ainsi plus ardue la tâche apostolique des différents mouvements. Conjointement à cet amenuisement, la politique prit une place prépondérante dans la vie des Français. Or ce goût pour l'implication politique atteignit également l'action catholique : la crise qui frappa la JOC et la JOCF niçoises au début des années cinquante en est une preuve saisissante. Le problème s'aggrava lorsque cet intérêt devint dominant chez certains mouvements de jeunes, et que ceux-ci délaissèrent leur mission apostolique au profit d'un engagement temporel poussé. Nous savons que cette situation conduisit l'épiscopat français à résilier le mandat le liant à l'action catholique, faisant perdre du même coup à celle-ci son rôle de direction à la tête de l'apostolat laïc. Enfin, le structure même de la société se modifia au désavantage de l'action catholique, puisque au

³⁹ Réflexions épiscopales pour l'ouverture de l'année apostolique ; *Les Nouvelles Religieuses du diocèse de Nice*, n° 30, 14 septembre 1979.

fil des années la notion de milieu tendit à s'effacer avec la montée des classe moyennes, et avec la progression d'une nouvelle classe ouvrière dont le mode de vie et l'habitat commençaient à la rapprocher des autres classes. Or le découpage en milieu de l'action catholique ne rendit pas compte de cette évolution, traduisant ainsi une conception passéiste de la réalité.

Déjà handicapée par l'originalité de son diocèse, l'action catholique des Alpes-Maritimes ne sut donc réellement s'adapter à la considérable évolution de la société française. Les quelques mouvements qui essayèrent, finirent par ne plus tenir compte de leur mission apostolique et s'éloignèrent définitivement de la conception traditionnelle de l'action catholique. Si cette tentative d'apostolat laïc fut donc un échec, il est toutefois nécessaire de préciser que l'action catholique apporta beaucoup à l'Eglise. En effet, par son action, elle combattit de front un catholicisme intransigeant opposé à la modernité, et elle permit à une Eglise quelque peu endormie sur ses traditions de prendre conscience de l'évolution de la société, et de la nécessité de s'adapter à cette évolution. Elle participa donc pleinement à la modernisation de l'Eglise entreprise depuis Vatican II, redonnant ainsi au christianisme un visage plus ouvert.

Sources et bibliographie

Les archives

Archives diocésaines , Série contemporaine 4K : rapports émanant des divers mouvements d'action catholique diocésains à l'intention de l'évêché.

Archives de M. l'abbé Joseph Galléan concernant les mouvements d'action catholique ruraux du diocèse de Nice.

Archives de M. l'abbé Pierre Maurel concernant l'affaire Bénédetti.

Les périodiques

Les Nouvelles Religieuses du diocèse de Nice, bimensuel de 1945 à 1964, et hebdomadaire de 1964 à 1984.

L'Avenir, hebdomadaire d'action sociale et d'expression populaire de l'opinion chrétienne, paru de 1944 à 1946.

Annuaire du diocèse de Nice, de 1945 à 1984.

Etudes, revue mensuelle fondée en 1856 par des pères de la Compagnie de Jésus, numéro de mars 1974, article du père de Vaucelles sur les difficultés présentes de l'action catholique.

Les témoignages oraux

Joseph Galléan, aumônier diocésain de la JAC de 1950 à 1967 (2 février 1999) ; Roger Varro, aumônier diocésain de l'ACO depuis 1957 (9 février 1999) ; René Lorenzi, aumônier de plusieurs équipes d'ACO et d'ACI (16 février 1999) ; Honoré Maria, membre actif du Mouvement Populaire des Familles dans les années quarante et cinquante, proche de M. l'abbé Bénédetti (26 février 1999) ; Pierre Maurel, prêtre actif auprès des bandes de quartier dans le sillage de l'abbé Bénédetti (1er mars 1999) ; Laurent L. qui fut avec l'abbé Bénédetti un des deux prêtres ayant quitté le sacerdoce en 1951 (11 mars 1999) ; Suzette D. qui mena la JOCF niçoise de la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années cinquante, proche de l'abbé Bénédetti (29 mars 1999) ; Jean Philippe, aumônier diocésain de la JEC-JECF de 1968 à 1971 (14 avril 1999) ; Antoine S., dernier aumônier diocésain du MRJC (6 juillet 1999) ; Gautheron, dernier aumônier diocésain de la JEC de 1972 à 1975 (29 septembre 1999).

Bibliographie

- Bénédetti (Pierre), *Libéro, un homme en dehors du bocal*, collection Actual, édition Serre, Nice, 1998.
- Bouis (Gilles), *Mgr Jean Mouisset , évêque de Nice, et l'administration de son diocèse, 1963-1984*, mémoire de maîtrise d'histoire, Nice, 1997.
- Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, tome 1, Paris, 1948 ; tome 6, Paris, 1966-67 ; tome 9, Lille, 1982.
- Cholvy (Gérard), *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, XIX^e-XX^e siècles*, ouvrage publié avec le concours du GDR 1095 du CNRS, Les Editions Du Cerf, Paris, 1999.
- Concile œcuménique Vatican II*, documents conciliaires 3, l'apostolat des laïcs, Edition du Centurion, Paris, 1966.
- La pratique dominicale. Enquête de sociologie religieuse*, Direction des Œuvres, Nice, 1954.
- Le discours social de l'Eglise catholique de Léon XIII à Jean-Paul II*, Eglise et société, Le Centurion, Paris, 1985.
- Leprieur (François), *Quand Rome condamne dominicains et prêtres ouvriers*, Plon et les Editions Du Cerf, Terre Humaine Civilisations et sociétés, Collection d'Etudes et de Témoignages dirigée par Jean Malaurie, Paris, 1989.
- Marchasson (Yves), *Les Papes du XX^e siècle*, Bibliothèque d'Histoire du Christianisme, n° 26, Paris, 1990.
- Richard (Pierre), Launay (Michel) et Trempé (Rolande), *La JOC, regards d'historiens*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1984.
- Schor (Ralph), *Mgr Paul Rémond, un évêque dans le siècle*, Edition Serre, Nice, 1984.